

## Remarques sur les marques adverbiales en français et en espagnol

Renaud CAZALBOU  
Centre d'Etudes Ibériques et Ibéro-Américaines  
(CEIIBA-Toulouse)  
Université Toulouse Jean-Jaurès

Dans *Les vieux de la vieille* (Gilles Grangier : 1960), Michel Audiard fait tenir à Pierre Fresnay les propos suivants : « Y'a pas à dire, dans la vie il faut toujours se fier aux apparences. Quand un homme a un bec de canard, des ailes de canard et des pattes de canard, c'est un canard. Et ce qui est vrai pour les canards est vrai aussi pour les petits merdeux. » Ce jugement, certes expéditif, est, cependant, assez éclairant quant à la question du signifiant : c'est cette méthode analogique, largement améliorée, bien évidemment, qui constitue le point de départ de toute réflexion sur la question. En d'autres termes, et c'est une évidence, une grammaire du signifiant prend son origine avant tout dans une ressemblance apparente entre des formes qu'une tradition (le mot en vaut bien un autre) pose comme dissemblables voire totalement antinomiques ou simplement incompatibles. On reconnaît là la définition de la synapse telle que définie par Gustave Guillaume et reprise par Maurice Molho à propos de *fort* adjectif ou adverbe :

La théorie de G. Guillaume et de ses élèves reconnaît là une synapse, c'est-à-dire la jonction sous un même physisme de deux représentations mentales. Ainsi *fort* serait significatif d'une synapse habile à compenser sous un seul et même signe un adjectif et un adverbe.

La notion de synapse représente un progrès théorique non négligeable, dans la mesure où elle évite au linguiste d'avoir à considérer au plan du

signifiant un fort et un fort 2, soit : deux éléments dissociés auxquels correspondraient deux « signifiés » (l'adjectif et l'adverbe).

(Molho 1986 : 43)

Et c'est bien ce cas de figure que nous rencontrons dans les locutions dites adverbiales de type « A + *lex. as* » où *lex* est le plus souvent de nature adjectivale ou assimilée : *a ciegas, a escondidas, a hurtadillas, a medias, a secas, a tontas y locas...* Une des rares expressions formées sur le substantif est *a trancas y barrancas* (« *pasando sobre todos los obstáculos* »). On remarquera toutefois que l'usage du féminin est ici signifiant et qu'il participe d'un choix de la langue puisque existent les substantifs *barranco* et *tranco* (de même étymologie que les féminins correspondants selon Joan Corominas). Il y a donc choix d'une forme qui se définit comme plus apte à déclarer, à signifier la fonction adverbiale.

Si l'on s'en tient au physisme de ces tournures, on dira qu'elles sont constituées de la préposition *a* associée à un adjectif (ou adjectif participial) au féminin pluriel, plus rarement à un substantif semblablement fléchi. On ne s'attardera pas ici sur la préposition *a* qui déclare un mouvement *vers*, une tension orientée vers ce que porte le vocable (quel qu'il soit) décliné au féminin pluriel, ou du moins, qui en adopte les marques. Qu'il soit donc accordé que le rôle de la préposition est, dans ces tours, de manifester une direction qui ne saurait, certes, être une orientation géographique ou spatiale. Dès lors, on définira le rôle de la préposition comme l'image d'une orientation, un *sens de la pensée*, la tension vers une manière d'image conceptuelle portée par le vocable ainsi visé. On reconnaîtra là, à gros traits, la définition de ce que Guillaume nomme un *cinétisme*. Si l'on admet que le mot chargé des marques morphologiques (au moins en apparence) de féminin et de pluriel est conçu comme le terme visé de la tension représentée par la préposition, force est de conclure que :

1) lesdites marques, représentées comme « aboutissant cinétique » déclarent autre chose que ce que l'on conçoit habituellement comme féminin-pluriel tout en maintenant sous un physisme identique, et pour cette raison même, une « unicité mécanique » (M. Molho). C'est donc vers la représentation conceptuelle sous-jacente aux catégories habituellement appelées féminin et pluriel que la préposition fait signe. En d'autres termes, les morphèmes dits de féminin et de pluriel manifestent avant tout un type de déclinaison du signifiant, laquelle peut être associée à des valeurs que nous considérons comme habituelles sans que, pour autant, elles soient exclusives. De fait, si l'on considère que le genre grammatical est majoritairement arbitraire

– donc que le genre réel est une exception – et si cette remarque peut être étendue au nombre – la *population* déclare sous apparence de singularité une multiplicité alors que les *lunettes* disent une singularité parée des oripeaux du multiple –, alors il convient de s’interroger sur ce que représente la variation de catégories que nous devons, dès lors, considérer comme purement logiques. Un tel mouvement d’abstraction implique que la mécanique mise en œuvre puisse être réutilisée à d’autres fins. En d’autres termes, non seulement l’adjonction des morphèmes *a* et *s*, considérés habituellement comme marques de féminin et de pluriel, est apte à déclarer une autre valeur mais la signification usuelle n’est qu’une expression particulière d’un mécanisme plus général. On voit donc se profiler un deuxième cinétisme, plus subtil et plus complexe à saisir.

2) dans les tours adverbiaux ici évoqués, à la préposition *a* serait donc dévolu de déclarer que l’élément régime au féminin pluriel (cinétisme 2) est conçu comme un mouvement de pensée (cinétisme 1). Donc un double cinétisme ou si l’on veut un cinétisme pris dans un cinétisme plus général. Soit en figure :

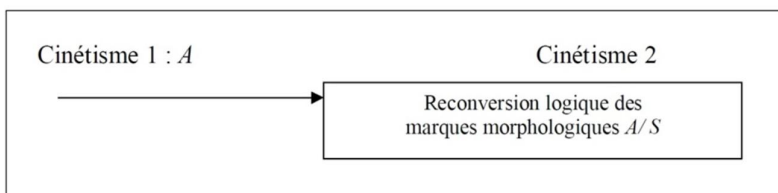


Figure n° 1

Il y a là plus qu’une coïncidence avec la définition de l’incidence adverbiale telle que la donnait Gustave Guillaume :

Quand je dis *Pierre a une marche lente*, *lente* est un adjectif, en tant que porté par une incidence de premier degré allant directement de *lente* au substantif *marche*. Mais si je dis *Pierre marche lentement*, les choses prennent un autre aspect. Je fais état en premier lieu de l’incidence de *marche* à *Pierre*, qui est une incidence de verbe à substantif, et comme telle une incidence de premier degré; et en second lieu intervient l’incidence de *lentement*, atteignant l’incidence de *marche* à *Pierre*; et du fait qu’elle se présente ainsi, une incidence référée à une incidence apparaît une incidence de second degré, apportant avec elle le sentiment lié à la notion grammaticale d’adverbe.

Un mot porteur d’une incidence de premier degré est soit un adjectif, soit un verbe, soit un substantif adjectivé. Un mot porteur d’une

incidence de second degré est un adverbe. Si je dis *un homme fort riche*, *riche* est porté par une incidence de premier degré, allant de *riche* à *homme*, et c'est un adjectif; mais *fort*; est porté par une incidence de second degré, allant de *fort* non pas à *homme*, mais à l'incidence de *riche* à *homme* – et *fort* est en conséquence un adverbe. Car il y a alors incidence à une incidence, incidence de second degré.

(Guillaume 1988 : 63)

Dans le schéma de la locution adverbiale, la terminaison *-as* se donne donc à voir comme la limite tangentielle visée par la préposition. Par voie de conséquence, nous dirons que la représentation qu'offre cette structure est donc dynamique, ouvrant donc vers un au-delà de la représentation, ce qui est en accord avec la définition habituelle de l'adverbe : en d'autres termes, le signifiant du féminin pluriel (ou du moins ce que l'on en retiendra) est le terme visé par la structure. Dans l'expression *a escondidas*, c'est donc une tension vers le féminin pluriel qui déclare la fonction adverbiale.

Au § 751 du *Traité de grammaire comparée*, on trouve la définition suivante : « On peut définir l'*adverbe* un mot invariable qui se place à côté des autres mots de la phrase (surtout à côtés de verbes et d'adjectifs) pour y ajouter une notion accessoire. » (Meillet et Vendryes 1924 : 475). On trouve, de même, chez Georges Mounin :

Selon la grammaire traditionnelle, catégorie de mots invariables qui peuvent déterminer un verbe (il a *trop* bu), un adjectif (*gravement* malade) ou un autre adverbe (*assez* peu connu), une préposition (*très* loin de la maison) ou une conjonction (*seulement* quand il arrivera). Cependant ces unités linguistiques forment une classe hétérogène tant du point de vue de leur distribution que de leurs fonctions. L'adverbe *bien*, par exemple, peut se rapporter à la plupart des mots qu'on vient d'énumérer ; mais *très* ne peut pas qualifier un verbe (\*il a *très* mangé), ni *beaucoup* un adjectif (\**beaucoup* serein). D'autre part, un syntagme nominal peut assumer le même type de rapport syntaxique qu'un adverbe : *ils se sont rencontrés* JADIS/ LE SOIR.

(Mounin 1974)

On retiendra que l'adverbe forme une classe hétérogène dont la caractéristique majeure est de pouvoir se rapporter à tout élément de la phrase ou à la phrase dans son ensemble. En cela, il constitue un dépassement de l'être linguistique auquel il se rapporte. On entend par *dépassement*, le fait que sur un être linguistique donné (adjectif, phrase...), l'adverbe vienne se greffer pour en modifier le sens, la portée, la valeur. Ce dépassement, qui semble à première vue se

présenter comme non nécessaire tant sur le plan syntaxique que sémantique renvoie, de fait, à la notion d'incidence. Il convient de s'arrêter un instant sur ce propos. Selon la définition donnée par Meillet et Vendryes, l'adverbe aurait pour rôle d'« ajouter une notion accessoire ». Les exemples relevés plus haut le montrent suffisamment : dire que *Pierre est malade* ou que *Pierre est gravement malade* ne constitue qu'une variation sur un même énoncé. Il en va de même avec *assez peu connu* par rapport à *peu connu*, certes, mais pas avec *peu connu* opposé à *connu*. « Ce livre est connu » n'est pas équivalent à « Ce livre est *peu* connu » ou « ce livre est *très* connu ». Par contre, syntaxiquement, l'adverbe est, pour ainsi dire *transparent* et ne change en rien le schéma de la phrase. À cet égard, on peut considérer que l'on est là face à des degrés d'adjectivation, compte non tenu des modifications sémantiques : on aurait donc face au degré *zéro*, « connu », des variations morpho-syntaxiquement identiques « plus connu », « moins connu », « peu connu », « très connu » etc. Rien de très étrange ici puisqu'il s'agit de l'illustration de l'incidence de second (voire de troisième) degré comme la définissait G. Guillaume. Dans les *Prolégomènes à la linguistique structurale I*, il écrivait : « Il arrive en français que certains adverbes, qui constitutivement s'y prêtent, signifient une incidence externe de troisième degré, c'est-à-dire une incidence à une incidence de deuxième degré. Il en est ainsi dans *crier très fort, parler très clairement* » (Guillaume 2003 : 47). Dès lors, c'est cette notion que nous appellerons *dépassement* qu'il nous faut aborder. Elle ne diffère en rien de ce que Guillaume appelait « incidence externe de second degré », c'est-à-dire l'incidence à une incidence propre à l'adverbe. Dans les *Prolégomènes*, il écrit :

L'en-deçà de la troisième pause voit se déterminer en lui l'adverbe, lequel, comme l'adjectif, assigne par assignation libre en dehors de ce qu'il désigne ; avec cette différence que l'adjectif assigne une quelconque désignation parmi toutes celles que sa structure d'adjectif et sons sens lui permettent d'assigner, tandis que l'adverbe assigne non pas une désignation, mais une autre assignation avec laquelle il conflue. Un exemple aidera à fixer les idées. Soit le groupe : *un homme éminemment remarquable*. Le mot *éminemment* désigne, il va de soi, l'idée dont il est le signifiant, et dans le groupe précité, il assigne en dehors de ce qu'il désigne, non pas expressément *remarquable* à *homme*, mais l'assignation surprise plus ou moins tôt ou tard dans son cours, de remarquable à homme.

Cette aptitude du mot à assigner – en sus de ce qu'il désigne – une assignation fait l'adverbe. La grammaire déclare l'adverbe invariable, non sujet à l'accord et, le fait constaté n'en cherche point la raison, à

portée de la main pourtant. Ce qui fait l'adverbe invariable, c'est qu'il assigne une assignation, et qu'une assignation ne peut avoir ni nombre ni genre. C'est un neutre .

(Guillaume 2003 : 40)

Certes, M. Molho refusait-il l'idée d'une incidence de second degré et, partant de l'unicité de certains signifiants qui peuvent être tout à la fois adjectif et adverbe , il faisait l'hypothèse d'un même processus et donc d'un même degré d'incidence entre adjectif et adverbe :

Supposons donc un être de langue ayant incidence à un adjectif ou à un verbe : c'est là et non ailleurs qu'il vise, en quête de son support, quelle que soit du reste l'incidence propre à l'adjectif ou au verbe. Autrement dit, ce que l'incidence attaque c'est l'adjectif ou le verbe, et non le champ relationnel qu'ils instituent. Si je dis *parler fort*, c'est la parole qui est forte, compte non tenu des conditions de sa production, à savoir : qui parle. De même dans *fort aimable*, l'amabilité seule est forte, *fort* ne disant rien de l'être auquel je l'attribue.

Incidence au substantif, incidence à l'adjectif ou au verbe, c'est tout un : dans les deux cas, l'incidence reste *mécaniquement* la même. Ce qui varie d'un cas à l'autre, c'est que l'incidence adjectivale, si elle rencontre le substantif, s'y clôt, alors que l'incidence à l'adjectif ou au verbe est une incidence relayable et dont la résolution discursive requiert un espace syntaxique plus étendu.

C'est cette unicité mécanique de l'incidence externe que signifient en français les mots du type *fort*, *profond*, etc.

(Molho 1986 : 44)

Il n'est pas question d'entrer ici dans le débat, certes très intéressant, mais hors de propos ici. On remarquera toutefois que la position de Maurice Molho, appuyée sur le signifiant, ne diffère que très peu de celle de Gustave Guillaume. Que l'on s'attache au mécanisme d'incidence ou au support, il n'en demeure pas moins que l'incidence de l'adverbe est d'un type particulier, second chronologiquement, puisque l'adverbe, ainsi défini par les supports d'incidence auxquels il se rapporte (« assignation » chez Guillaume), suppose donc que lesdits supports soient premiers. C'est un truisme que de dire que tout support préexiste à ce qui s'y rapporte. De fait, l'adverbe est donc un élément *second*, sur-ajouté par nature à des relations qui lui préexistent. Le terme de *relayable* employé par Molho, ne dit pas autre chose.

L'adverbe se conçoit donc comme dépassement de l'être linguistique qu'il vise et, comme telle, la structure adverbiale de l'espagnol, le déclare en utilisant la préposition prospective. À l'échelle de la phrase,

la locution *a+ -as* fonctionne exactement de la même manière. Elle déclare qu'est visée comme dépassement d'un noyau premier, une forme de féminin pluriel. Autrement dit, la locution adverbiale ainsi formée déclare que s'instaure, dans l'ordre de la phrase, un deuxième niveau de prédication caractéristique de l'adverbe de manière. Ce second niveau sera donc déclaré par la préposition qui déclare que la visée est une forme de féminin pluriel qui ne saurait être qu'une réinterprétation / réappropriation des éléments morphologiques. On peut dire que la préposition *a* est chargée de dire la valeur *métaphorique* des éléments grammaticaux ici convoqués. Dans le fond, la préposition chargée de déclarer la limite (*a*) est ici utilisée pour signifier d'entrée de jeu qu'il ne s'agit pas d'un *vrai* pluriel pas plus qu'il n'est question d'un *vrai* féminin (*cinétisme*). Cela est vrai en espagnol mais aussi en français où la modification morphologique repose sur une alternance non pas singulier/pluriel mais degré zéro/diminutif (à *l'aveuglette*) ou degré zéro/augmentatif + S (à *reculons*).

Cependant, on peut se demander pourquoi c'est la forme de féminin pluriel qui a été choisie alors même que l'adverbe est, traditionnellement, défini par son invariabilité. Guillaume explique ce phénomène par le fait que l'incidence à laquelle se rapporte l'adverbe est un processus et n'a donc ni genre, ni nombre. Maurice Molho, quant à lui, l'explique de la façon suivante :

Nous dirons quant à nous que les mots incidents à des adjectifs ou à des verbes sont neutres, du fait que l'adjectif et le verbe sont de soi des neutres qui n'ont ni genre ni nombre propres. On comprend dès lors que des mots du type fort, profond, etc. deviennent invariables (sous la forme non-marquée du masculin singulier) toutes les fois qu'ils sont incidents à un verbe ou à un adjectif.

(Molho 1986 : 44)

Il est intéressant de voir que M. Molho se réfère explicitement à la forme non marquée (masculin singulier) et que la structure espagnole analysée utilise la forme la plus marquée qui soit (féminin pluriel). La contradiction, on s'en doute, pourrait bien n'être qu'apparente. On a coutume d'affirmer que si l'adverbe utilise le signifiant de féminin pluriel c'est précisément parce que là serait utilisée une forme ultra-marquée ; à cette sur-détermination serait alors dévolue la fonction adverbiale. Bernard Pottier le note dans sa *Gramática del español* :

Un efecto de generalización se obtiene también a través de la combinación del género femenino con el número plural : esta superdeterminación, de valor alusivo genérico, vale por cualquier cosa : *ni por esas, no las tiene consigo, a tontas y a locas*, y por extensión de la combinación *-as* : *a sabiendas*.

(Pottier 1975: 110)

Le rapport entre la généralisation et l'adverbe ne laisse pas d'intriguer et il mériterait sans doute un développement plus ample que cette affirmation qui demeure très allusive. Gardons à l'esprit, cependant, pour l'heure, le terme de *surdétermination*. En effet, la locution adverbiale étudiée se présente, on le répète, comme un mouvement de pensée qui fait signe vers le féminin pluriel. Or, et on en sera d'accord avec B. Pottier, le féminin pluriel est le maximum de détermination que peut accepter un nom (substantif ou adjectif). Les deux marques morphologiques de féminin et de pluriel conduisent donc à un vocable doublement marqué qui offre un double dépassement (genre et nombre) de la forme non marquée. L'hypothèse ici présentée est donc la suivante : la surdétermination portée par le *féminin pluriel* (genre et nombre arbitraire) constitue une image parallèle du schéma mental qui conduit à la construction de l'adverbe. Autrement dit : si l'on admet que la fonction adverbiale naît d'un dépassement d'une construction préalable (en langue ou en discours), alors, il faut admettre que cette fonction seconde est déclarée aussi par les marques morphologiques ici évoquées. Il y aurait là (et la chose est aussi vraie en français mais avec d'autres moyens) une inscription en langue (donc dans le signifiant) de réalités qui ne sont souvent portées qu'en discours ou portées tardivement dans la représentation. Rappelons que l'adverbe chez Guillaume correspond à une troisième pause, au-delà de laquelle s'ouvre le champ de la non-prédicativité caractéristique des éléments grammaticaux, tels que la préposition, le pronom etc. il faut alors s'interroger sur la valeurs des deux signifiants de féminin et de pluriel.

Le pluriel : les relations entre pluriel et adverbe s'illustrent dans la catégorie de ce que l'on appelle « S adverbial ». Dans un certain nombre de langues romanes, le « s » final associé de coutume au pluriel nominal est aussi associé à la deuxième personne du singulier, ce qui n'est dans le fond, qu'un autre type de pluralité car pour être deuxième il faut être deux. Cette analyse a été réalisée voilà quelques années mais était déjà dans l'article ici utilisé de M. Molho et aussi dans une communication de Gilbert Fabre faite à Lille en 2000. Dans le domaine adverbial, il est aisé de voir que l'utilisation du morphème de pluriel correspond à la place de l'adverbe dans les relations morpho-



syntaxiques, que l'on opte pour une incidence de second degré ou pour la nuance évoquée par M. Molho. Semblablement, si je définissais l'adverbe comme une prédication seconde (par exemple, avec la simultanéité de l'adverbe de manière), je serais là encore obligé de reconnaître qu'il y a là du pluriel qui s'exprime par le morphème dévolu à cela. Ce qui est *second*, en effet, vient *en plus*. Certes, on admettra qu'il s'agit d'un pseudo-pluriel, sans aucune relation avec la catégorie qui vient immédiatement à l'esprit, mais la langue est coutumière de ces *recyclages*. Remarquons que du strict point de vue du signifiant, le dépassement de l'unité, pour reprendre l'expression de G. Fabre, se fait en espagnol (mais aussi en français, mais sans conséquence audible) par *ajout* d'un morphème, c'est-à-dire par un allongement matériel du signifiant.

Le féminin présente un peu plus de difficulté à l'analyse. En espagnol, contrairement au français, où il est le plus souvent déclaré par un morphème ajouté qu'il soit audible ou non, (par exemple *ouverte* mais *fermée*), le passage au féminin (donc la forme marquée) se manifeste par un changement de voyelle qui est, en l'espèce, une ouverture. Cependant, l'histoire de la langue espagnole confirme des affinités entre la valeur adverbiale et le « a » final. Certes, comme pour le pluriel par rapport au singulier, peut-on dire que la forme marquée se constitue à partir de la forme non-marquée, laquelle peut s'apocoper en espagnol ; le féminin est là encore une amplification du masculin, un dépassement, donc. Au plan du signifiant, on remarque que l'on passe d'une voyelle semi-ouverte [o] à une voyelle ouverte [a] et d'une voyelle d'arrière à une voyelle médiane, caractéristique de cette poussée vers l'avant déjà remarquée par G. Fabre. En outre, il est à noter que la forme marquée de féminin (donc dans le cas d'une opposition masculin-féminin, ce qui expliquerait la plus grande fréquence des adjectifs dans ce type de structure), conduit à un mot de plus grande compréhension ; il en va de même avec le complément adverbial dans l'ordre de la phrase. Que l'on compare : « *llegó* » et « *llegó ayer* ». L'identité de ces mécanismes pourrait bien expliquer le phénomène.

Dès lors, on dira que la congruence de la forme du féminin pluriel avec la fonction adverbiale repose sur le fait que ledit féminin pluriel manifeste un double dépassement de la forme non-marquée, à l'image du dépassement que l'adverbe opère dans la morpho-syntaxe au plan du syntagme ou même de la phrase elle-même.

Mais, on ajoutera un élément qui ne laisse pas d'intriguer. Si l'on se concentre sur le type de dépassement opéré, on remarque que les

oppositions de genre et de nombre fonctionnent de façon totalement différente. Le passage de la forme marquée à la forme non marquée dans la catégorie du nombre s'opère, on l'a dit, par adjonction d'un morphème et constitue un processus d'extension : le passage du singulier au pluriel peut se définir comme une amplification et le rapport de la forme non marquée à la forme marquée est celui du contenu au contenant. En d'autres termes, la pluralité, en tant qu'elle est un refus de l'unité, intègre cette dernière. Rien que de très logique et de très évident ici, on l'accordera aisément. Ainsi qu'on a pu le voir plus haut, il en va tout autrement avec le féminin qui, pour ainsi dire, est une extraction du genre non marqué. Au total, si l'on considère les processus mis en œuvre, on remarque que le signifiant du féminin pluriel est le résultat d'une double tension dont les directions sont opposées. Que l'on comprenne bien, on parle bien ici du signifiant, ainsi qu'il est utilisé dans la structure adverbiale. Que, parfois, le féminin pluriel corresponde à ce que l'on pourrait considérer comme genre et nombre réel est une évidence. Il n'est fait mention ici que de la réutilisation qui en est faite. Si les mécanismes sont les mêmes, les référents, eux, peuvent n'avoir aucun trait commun. Dans la structure *A + -as*, le résultat des mouvements de pensée est donc égal à zéro et c'est d'ailleurs, sans doute, la raison pour laquelle la langue a fait le choix préférentiel de cette forme.

Ce que dit le signifiant c'est que le pluriel est un refus du singulier par adjonction de morphème (+quantitatif). Le pluriel est une construction homogène puisque que le dépassement du signifiant (forme) correspond au signifié (plus). D'où l'on dira que le pluriel se construit sur une base de singulier outrepassé. On se propose de qualifier ce processus par l'adjectif *exotrope*. Du point de vue du sens : le pluriel du substantif est inclusif du singulier. Le dépassement se fait donc par un mouvement *endogène* (du contenu au contenant).

Le féminin, pour sa part, correspond à un refus du masculin par ouverture de voyelle mais sans ajout de morphème, ce qui signifie qu'il n'y a pas d'accroissement, de dépassement formel du signifiant (*endotrope*). Cependant, le dépassement se fait ici par un mouvement *exogène* puisque le féminin est inclus dans le masculin. La réalisation de la forme marquée s'obtient par extraction.

C'est-à-dire en figure :

Genre : non dépassement formel (endotrope) + extraction (exogène)
Nombre : dépassement formel (exotrope) + inclusion (endogène)

Figure n° 2

La combinaison de ces deux processus mentaux, et lorsqu'il ne s'agit pas de genre / nombre réels conduit donc logiquement à une neutralisation. On le répète, ce qui est dit ici ne vaut que pour la réappropriation du signifiant dans le cadre de la structure adverbiale. En ce qui concerne un véritable féminin pluriel, les deux catégories s'ajoutent. Dans le cas qui nous occupe, et comme il ressort des remarques faites plus haut, notamment à propos de la préposition, le signifiant ne peut déclarer qu'un genre/nombre totalement arbitraire. Et seul est conservé le processus mental, dépourvu de toute autre signification. Dès lors, ce que déclare le signifiant c'est une neutralisation des opérations. A *escondidas*, de fait – et nous aborderons ici brièvement la question de la prédominance de l'adjectif dans la structure – déclare un être en quête d'incidence externe (adjectif) qui dans la forme la plus marquée est contraint de la chercher exclusivement en lui-même (substantivation), au risque de ne pas la trouver, ce qui le conduirait à la non prédicativité de la préposition (les rapports entre adverbe et préposition sont trop évidents pour qu'on les rappelle ici). À nouveau apparaît l'idée d'un mouvement qui n'aboutit qu'à une neutralisation. Et l'on voit bien que cette configuration correspond à la nature de l'adverbe, élément prédicatif mais dont la nécessité est toute relative puisqu'il se caractérise par son statut d'élément rapporté. La confirmation que la structure fonctionne à partir d'une réinterprétation des mécanismes sous-jacents de construction, nous la trouvons dans une expression familière qui est *a pie (s) juntillas*, bien que l'on trouve parfois *juntillo (negar a pie juntillo)*. Cet emploi du masculin, paradoxalement, semble confirmer la théorie exposée ici : le masculin singulier est l'exact opposé morphologique du féminin pluriel ; la forme ici utilisée dans l'adverbe est donc la moins marquée possible. Or, on a vu que la surdétermination du féminin pluriel conduisait à une neutralisation, laquelle s'exprime immédiatement par la masculin singulier.

Le féminin – couvert d'ailleurs par un suffixe diminutif, qui, comme en français (à l'*aveuglette*), constitue une autre forme de dépassement du nom – prouve que seule prime la forme, abstraction faite de toute référence extérieure. Sinon, comment interpréter la combinaison de substantif masculin et d'adjectif féminin illustrée par *a pie juntillas*? De fait, ici la terminaison *-as* se comporte comme un suffixe adverbial. On consultera sur ce point l'article de Michel Launay au sujet des rapprochements entre *mientras* et les adverbes en-*mientre*.

Conclusion : la structure A + *-as* est infiniment plus complexe qu'il n'y paraît car elle repose sur un processus d'abstraction extrêmement

poussé ; le signifiant y déclare que si mécaniquement, le processus est identique à celui qui conduit à un féminin pluriel, ce qui change, dans le fond, n'est que le référent auquel la forme se rapporte. Cela n'est en rien étonnant ; nous avons l'habitude du genre arbitraire, l'idée d'un nombre arbitraire n'en diffère en rien. La structure considérée éclaire aussi sur cette catégorie grammaticale hybride qu'est l'adverbe : en effet, à la limite de la prédicativité, ainsi que le dit G. Guillaume, sa genèse est, elle aussi problématique. Il peut se construire en langue, mais peut aussi ne se constituer qu'en discours. Ainsi qu'on a pu le voir, d'ailleurs, ce que manifeste la structure ici évoquée, c'est le rapport étrange que la fonction adverbiale établit entre morphologie et syntaxe, entre langue et discours. On le sait, l'adverbe est une catégorie hétérogène, difficilement délimitable et sans doute ferait-on mieux de parler de « fonction adverbiale ». Mais alors, et le point restera en suspens, surgit la question de la *nature* adverbiale qui emprunte à divers horizons. En d'autres termes, nous sommes face à une catégorie grammaticale qui n'a ni signifiant propre, ni fonctionnement homogène et qui ne se définit donc que par sa fonction. Face à l'adverbe, la linguistique du signifiant se trouve face à une interrogation.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- GUILLAUME Gustave, 1988, *Leçons de Linguistiques, 1947-1948 série C*, Lille-Québec, Presses universitaires de Lille-Presses de l'Université Laval-Québec.
- , 2003, *Prolegomènes à la linguistique structurale I*, Québec, Presses de l'Université Laval-Québec.
- MEILLET Antoine et VENDRYES Joseph, 1924, *Traité de grammaire comparée*, Paris, Librairie ancienne Édouard Champion.
- MOUNIN Georges, 1974, *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, Presses Universitaires de France (éd. cit. 1995, coll. Quadriges).
- POTTIER Bernard, 1975, *Gramática del español*, Madrid, Alcalá, col. Aula Magna.
- FABRE Gilbert, 2001, « Le signifiant du dépassement de l'unité au présent de l'indicatif en espagnol et dans les autres langues romanes », dans Yves Macchi (ed.) : *Panorama de la linguistique hispanique, Actes du IXème colloque de Linguistique hispanique*, Villeneuve d'Asq, Université Charles-de-Gaulle-Lille3, p. 175-181.
- LAUNAY Michel, 1979, « Remarques sur *mientras* et les adverbes en *mientras* », dans *Iberica II*, Paris, Paris-Sorbonne, p. 103-113.

MOLHO Maurice, 1986, « Grammaire analogique, grammaire du signifiant. », dans *Langages*, 21<sup>e</sup> année, n°82, p. 41-51.